



SÉANCE PUBLIQUE
DU MERCREDI 10 DÉCEMBRE 2025
À 18 h 00

Délibération 2025 / 93
(1^{ère} délibération de la séance)

EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
Municipaux en
Exercice : 27
Présents : 14
Votants : 18

Date de l'envoi et de
la publication de la
convocation :
4 décembre 2025

Date de publication :
12 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 10 décembre à 18 h.
Le Conseil municipal de la Commune de Gramat, régulièrement convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Gramat, sous la présidence de
monsieur Michel SYLVESTRE.

Formant la majorité des membres en exercice,

Étaient présents : SYLVESTRE Michel, DELEUZE Christian,
MICHAUX Martine, PUECH Roland, ROUQUIE Vincent,
GARRIGUES Françoise, GARBE Daniel, LAVERGNE Frédéric,
MAZEYRAC Pierrick, BRAMOND Philippe, ALIBERT Sylvie,
GROUGEARD Michel, BALLARIN Lydia, SERMET Jean-Claude.

Absents représentés : RUAUD Maria de Fatima (donne pouvoir à
MICHAUX Martine), BACH Hélène (donne pouvoir à DELEUZE
Christian), ELIAS Marie-José (donne pouvoir à GARRIGUES Françoise),
VERTES Alain (donne pouvoir à SERMET Jean-Claude).

Absente excusée : MAIGNE Solange.

Absents : POIRRIER Michelle, COQUEAU Stéphane, BORIS Yvette,
THEPAULT Pascale, CHAVET-JABOT Francis, MIAGKOFF-
LAFEUILLE Benoît, PELIGRY Alain, CASTAGNE Yoan.

Secrétaire de Séance : PUECH Roland.

OBJET : NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE.

Monsieur le Maire invite les Conseillers municipaux qui le souhaitent à se porter candidat pour assurer le secrétariat de la séance du jour.

Monsieur Roland PUECH se porte candidat.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **valide** la nomination de monsieur Roland PUECH comme secrétaire de séance pour le conseil municipal du 10 décembre 2025.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,

Roland PUECH

Le Maire,

Michel SYLVESTRE

